

M. V^e Guérin & fils
A Lyon

A la Sône, près Saint-Marcellin, département
de l'Isere, ce 23 germinal an II.

A l'ordre de

Messieurs



Nous avons l'honneur de vous prévenir de la perte que nous venons de faire de notre respectable chef, M. NOEL-JOSEPH JUBIÉ. Ce malheureux évènement n'apportera cependant aucun changement dans nos affaires, ni dans nos moyens; la même raison subsistera. Si vous trouverez ci-bas nos deux signatures, ainsi que celles de notre mère, Madame V^e JUBIÉ, & de notre oncle, M. PIERRE JUBIÉ, qui ont bien voulu accepter notre procuration; nous vous prions d'en prendre note, pour n'ajouter foi qu'à elles seules.

Nous nous occuperons, Messieurs, comme pour le passé, du commerce des Toiles grées & ouvées; & toute autre opération, soit en recouvrements, soit en achats de tout genre, que ce Département pourra présenter, nous ferons familière.

○

19

Nous vous faisons, Messieurs, l'offre de nos services : la perfection des Soies qui proviennent de nos manufactures, vous est sans doute bien connue ; & si le zèle, l'activité & les connaissances, joints à l'honnêteté, à l'expérience, & à des capitaux suffisants, fournit des titres à la confiance, nous osons nous croire dignes de la vôtre.

Nous avons l'honneur de vous saluer.

Signature de Pierre-Joseph-Fleuri Jubié ainé,

P. J. Jubié

Signature de Joseph-François Jubié cadet,

J. F. Jubié

Signature par procuration de Madame V.^e Jubié,

Mme Jubié

Signature par procuration de M. P. Jubié oncle,

P. Jubié

Sur relations qui unidaient cette noble maison avec une autre garantie de l'assurance de leur venir renouveler, & nous prouver toutes les occasions pour vous conserver de notre attachement.

La nouvelle école s'amorce ainsi dans les voies communiques à celles où le jeune Fourquiss trouve le projet de la famille sera à ce jusqu'à présent sans mouvement. Telle sorte de nos avis pour vous interrompre nos propres rapports à vous les frères, & nous vous prions de nous communiquer le résultat

des dits